

RHODES

Année 2015 - 2016



Bulletin Municipal

Sommaire



Edito	3
Finances	4
Vie de la commune	
Hommage à notre employé communal	5
Je fleuris la Moselle	5
Blason de la commune	5
Marche de printemps	5+6
Nettoyons la nature	6
Monstres au camping de Rhodes	6
Acquisition d'un défibrillateur	6
Rénovation à la mairie	7
Achat de terrains	7
Réfection de l'église	7
Arbres le long de la départementale	7
Le Syndicat des Eaux du Pays des Etangs	8
Civilité	8+9
Invasion de stratiotes	9
Brioche de l'amitié	9
Syndicat d'Initiative et camping	10
Parc animalier de Sainte-Croix	11
Club de voile et de bateau (SYR)	12
Nos aînés à l'honneur	13
Tennis Club Rhodésien	13
Etat civil	14
Information du pôle déchets	14
Pratique	
Renseignements utiles	15
Images insolites	16

Edito

Le printemps s'installe, les premiers bourgeons de la végétation sont déjà là, mais le beau temps tarde à venir. Cette saison synonyme de renouveau et de changement est toujours attendue impatiemment par tous.

L'année 2015 a été une année dont on se souviendra longtemps.

Tout d'abord, un ralentissement économique dû à la mondialisation et une diminution substantielle de nos recettes à la suite de la baisse des dotations de l'état et de la région, puis est venue la sécheresse avec une baisse de la nappe phréatique qui naturellement a entraîné la baisse de notre étang et pour finir les attentats de novembre qui nous ont tous bouleversés.

L'année 2015 a été une année d'élections : nous avons renouvelé nos conseillers départementaux qui pour notre canton sont Madame Christine HERZOG et Monsieur Bernard SIMON, puis l'élection du Président de la région Grand Est Monsieur Philippe RICHERT.

Dans l'actualité de notre territoire, on observe une certaine effervescence au sein de nos collectivités. Elle est occasionnée par l'obligation de fusionner les communautés de communes de moins de

15 000 habitants ; ainsi au 01^{er} janvier 2017 est prévu la fusion de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle-Sud avec celles de la Vallée de la Bièvre, des 2 Sarres, du pays des Etangs et de l'Etang du Stock. La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg garderait son autonomie.

Courant 2016, la commune réalisera des travaux afin de préserver notre patrimoine et notre bien vivre : réfection des vitraux de l'église et mise aux normes de l'accessibilité de la mairie par une rampe pour personne à mobilité réduite.

Ceux-ci et les événements concernant l'année 2015 et le début de l'année 2016 vous seront relatés au fil des pages de ce bulletin.

J'espère que l'année 2016 sera meilleure et nous apportera du mieux dans notre vie quotidienne.

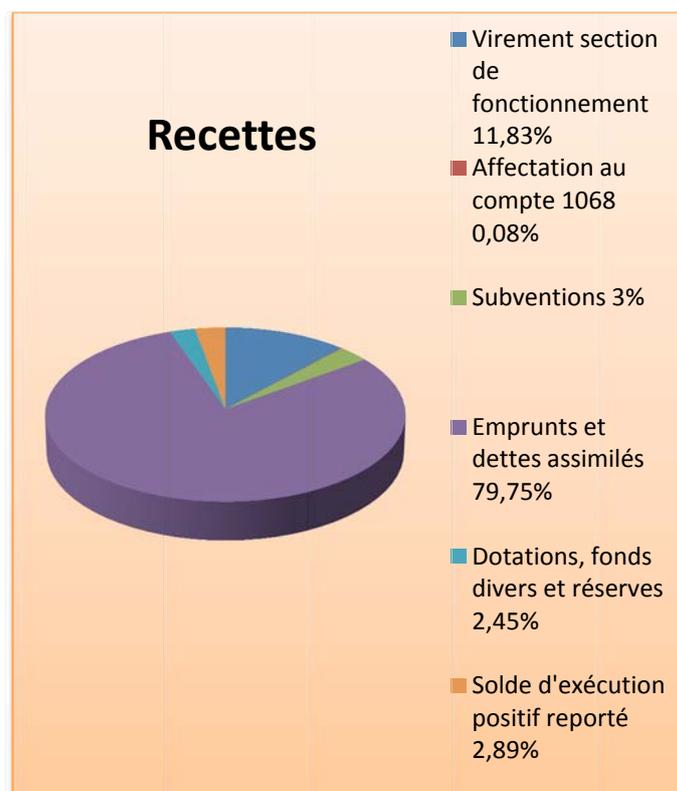
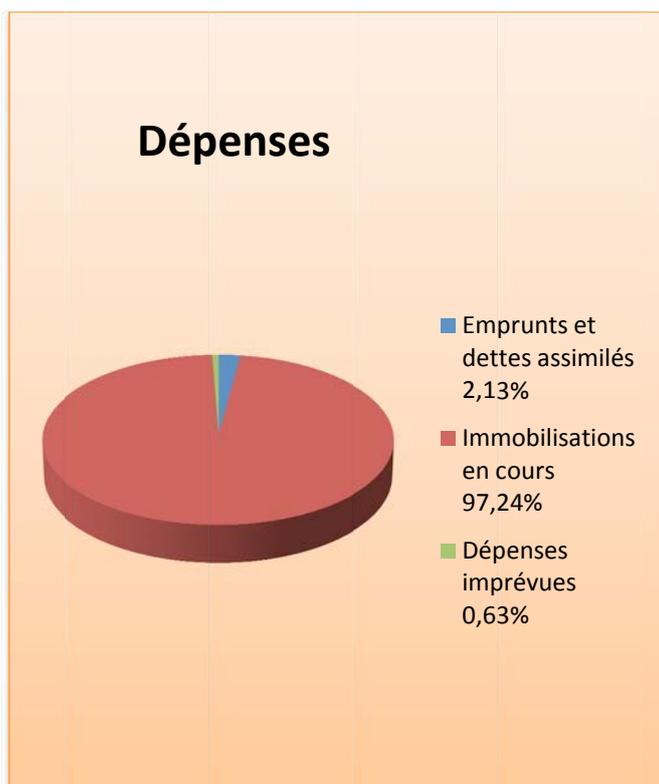
Pour conclure, je vous demanderai de ne pas céder à la sinistrose qui nous empêche d'avancer et soyons heureux dans notre charmant village !



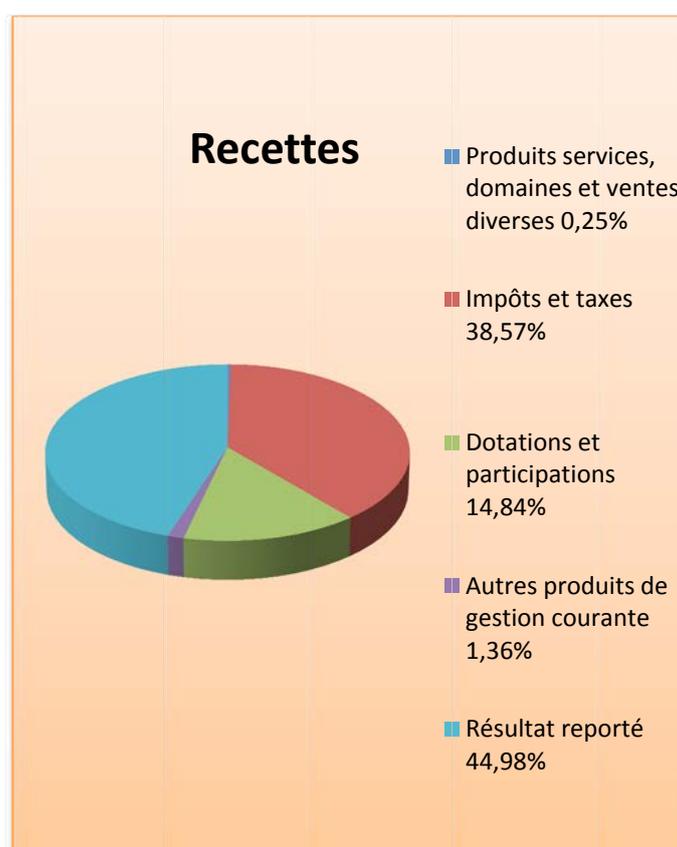
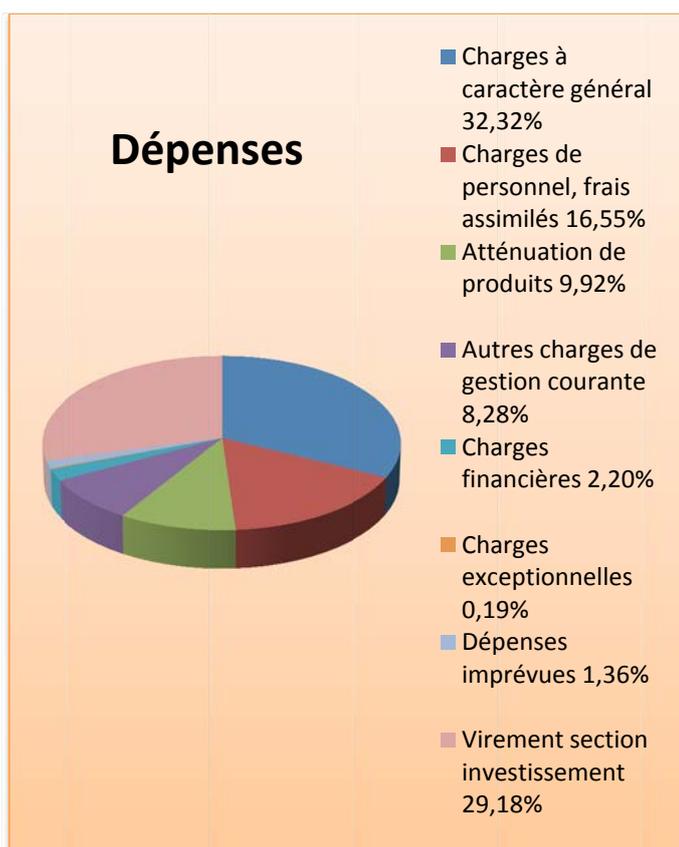
Le Maire
Jean-Luc RONDOT

Budget primitif 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT 1 268 443,65 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT 514 274,65 €



Vie de la commune

Hommage à notre employé communal

Ce 30 janvier 2016 Claudy nous a quittés trop vite et nous sommes tous bouleversés.



Claudy a commencé à travailler pour la commune de Rhodes le 01^{er} août 1988 ; il avait alors 36 ans. Par amour pour sa commune, il s'est investi pleinement notamment en assumant chaque année

le fleurissement du village et en s'assurant de ne rien laisser au hasard pour que Rhodes soit un village toujours accueillant.

Sous l'impulsion de Monsieur FELZINGER, Maire de l'époque, un court de tennis couvert fut créé en 1989 et Claudy en fut le moniteur avec la volonté de faire connaître le village au-delà du canton. Il faut savoir que plus de 60 élèves par saison fréquentaient alors ce lieu ; plusieurs ont même été primés.

Claudy était aussi très impliqué dans l'entretien de notre magnifique petite église, il était trésorier au sein du Conseil de Fabrique et rendait également les plus beaux hommages avec sa guitare lors des cérémonies.

Je fleuris la Moselle

Le village de Rhodes s'était inscrit en mai 2015 pour participer au concours départemental « Je fleuris la Moselle ».

Grâce à nos employés communaux, et notamment Claudy BOYON, le village a été sélectionné pour l'obtention de ce prix qui permet à l'ensemble de la population d'être fier d'habiter dans ce site situé au cœur du pays des Étangs.



Monsieur le Maire et Jean-Marc BOUTON lors de la remise des prix

Blason de la commune

Quelques explications sont utiles pour la compréhension du blason de Rhodes :

Parti de gueules au dextrochère de carnation, vêtu d'azur, mouvant d'un nuage d'argent, tenant une épée d'argent garnie d'or accostée de deux cailloux du même, et de gueules au croc d'or.

A dextre ce sont les armes du chapitre cathédrale de Metz. Elles rappellent que Rhodes appartenait à la châtellenie épiscopale de Fribourg. A senestre ce sont les armes des Rhodes-Guermange, premiers seigneurs de la localité.



Marche de printemps

Par une belle journée ensoleillée, les enfants et les parents du regroupement scolaire d'Azoudange, Languimberg, Fribourg et Rhodes ainsi que de nombreux habitants de ces villages se sont retrouvés sur la place devant l'église de Rhodes pour le départ d'une marche autour de l'étang du Stock empruntant le nouveau sentier pédestre sous la houlette du sympathique Président de l'APE Yannick MARTIN.

Une étape à mi-parcours était au programme pour déguster de délicieuses tartines de fromage blanc

accompagnées de diverses boissons dont une soupe aux orties concoctée par un druide.

Les enfants ont été invités à confectionner des bouquets champêtres le long du parcours, le plus beau ou le plus original étant récompensé par un prix.

A l'issue de la promenade tout le monde s'est retrouvé à la ferme des Bachats, chez Mr et Mme Jean-Bernard CORSYN, pour un petit encas en musique.

La marche s'est terminés par un repas agrémenté d'un spectacle de magie à la salle des fêtes de Fribourg.



Nettoyons la nature

Par un bel après-midi d'automne, toutefois un peu venteux, les élèves de l'école de Fribourg du groupement scolaire Azoudange, Languimberg et Rhodes, avec leur institutrice Anne LEMALE et les accompagnants, se sont déplacés dans notre commune pour participer à la campagne « Nettoyons la Nature ». Ils ont ainsi ramassé papiers et déchets le long de la route des Paquis et au centre du village. Tout ce petit monde était ravi et a pris très au sérieux sa mission.



Monstres au camping de Rhodes

« Le monstre du Lock Ness en Écosse » n'a qu'à bien se tenir, nous aussi au bord de l'étang du Stock à Rhodes avons des monstres appelés silures de belles tailles ; 40 kg pour 1,50 mètre.

Ces magnifiques trophées ont été pêchés sur trois jours après un combat « à la loyale » à chaque prise.

Félicitations et bravo...



Acquisition d'un défibrillateur

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la commune s'est dotée d'un défibrillateur avec l'aide d'une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur, au titre de la réserve parlementaire du sénateur Jean-Louis MASSON. L'appareil a été installé sur le mur extérieur de la mairie.

Afin que les habitants puissent se familiariser avec le défibrillateur, la commune a organisé une réunion d'information le 05 mai 2015 avec travaux pratiques !



Rénovation à la mairie

Après de nombreuses années, le hall d'entrée et le bureau du secrétariat de la mairie ont été remis au goût du jour par nos employés communaux.

Achat de terrains

La commune de Rhodes a acquis deux terrains à la sortie du village parcelle n° 64 d'une superficie de 32,37 ares et la parcelle n° 65 d'une superficie de 2,20 ares comprenant un cimetière mennonite.

Réfection de l'église

◆ Nouvelles grilles pour le clocher

Les pigeons n'ont plus qu'à bien se tenir !!! Depuis plusieurs années des pigeons ont élu domicile dans le clocher de l'église et utilisaient le rebord des ouvertures comme perchoirs et ainsi salissaient les murs et les tombes par leurs déjections. Des grilles ont donc été mises en place pour palier ces inconvénients d'un commun accord entre le Conseil de Fabrique et le Conseil Municipal. Ces travaux ont été exécutés par un artisan métallier Monsieur Peter NAUMANN et avec l'aide des employés communaux.



◆ restauration des vitraux

Le Conseil de Fabrique et la Commune ont décidé de rénover les vitraux de l'Église qui étaient en mauvais état (verres cassés, châssis rouillés, etc...). Ces dégradations ont entraîné une apparition d'humidité importante sur les murs internes de l'église.

La Commune a déposé un dossier auprès de la Sous-préfecture au titre de la DETR pour le financement.

Nous avons obtenu une aide de 7 500 €.



Dépose des grilles galvanisées remplacées par un vitrage sécurisé

Arbres le long de la départementale

Le Département a décidé de rétrocéder les arbres se trouvant le long de la route traversant le village de Rhodes. Ils seront dorénavant de la responsabilité de la commune particulièrement en ce qui concerne leur entretien.

Le Département, pour une dernière fois, nous a proposé d'abattre une grande partie des arbres. Ces derniers, après inspection par un technicien de l'Unité Territoriale Routière (UTR) s'avéraient dangereux (arbres creux, maladie, etc...). Il nous a proposé également d'élaguer sévèrement les arbres restant et pour tout arbre abattu de nous fournir gracieusement un jeune arbre adapté au terrain et à l'environnement.

Par conséquent, l'ensemble du Conseil Municipal a accepté la proposition du Département.



Le Syndicat, présidé par Monsieur Jean-Marc WAGENHEIM, distribue l'eau potable en régie à 1410 abonnés (dont 410 résidences secondaires) répartis sur 11 communes : Assenoncourt, Azoudange, Bourdonnay, Desseling, Fribourg, Guermange, Languimberg, Maizières-lès-Vic, Rhodes, Tarquimpol et Zommange. Il alimente également en partie le Syndicat des Eaux de Langatte/Diane-Capelle.

Le rendement du réseau, c'est-à-dire la différence entre les quantités pompées et les quantités facturées, est de 91 % ; ce qui est un bon résultat. L'eau est prélevée dans le grès vosgien par un forage de 420 mètres de profond situé à Neufmoulins (près de Lorquin), puis acheminée vers un des quatre châteaux d'eau et distribuée par gravité. La qualité de l'eau est très bonne, sans goût de chlore.

Le syndicat n'est pas en charge de la défense incendie, ni de l'assainissement mais collecte les taxes et redevances diverses qui représentent 30 % des ventes d'eau (56 000 € sur 182 000 € environ).

En 2013, la conduite en direction de Fribourg a été rénovée pour 74 347 euros.

Pour 2016/2017, la conduite entre Azoudange et Maizières-Les Vic va être changée pour 310 000 euros.

Le château d'eau de Maizières-Les-vic, n'est plus étanche et se dégrade sous l'effet du gel/dégel et provoque des déformations du béton. Le réservoir de Languimberg nécessite également des travaux d'étanchéité.

Une étude est en cours pour choisir une solution pérenne qui améliore en même temps le réseau sur deux points :

- l'étanchéité des réservoirs, par la réalisation de réservoirs enterrés plus résistants.
- la capacité de stockage sur la partie Est du réseau qui est notoirement insuffisante, surtout en période touristique.

De plus, la commune de Moussey, n'est pas interconnectée avec les syndicats voisins et va entamer une étude de sécurisation de son approvisionnement qui peut nous concerner.

Vous pouvez joindre le secrétariat du SIE le Lundi, mardi et Jeudi de 8 heures à 12 heures.

Au 03 87 03 97 61

Courriel: sie.francine@wanadoo.fr

Le délégué, JB CORSYN

◆ Animaux domestiques

Concernant les déjections des animaux domestiques, il est fait obligation aux personnes accompagnant un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins publics (décret n° 73-502 relatif aux infractions à certaines dispositions du code de la santé publique).

Une borne avec distributeur de sachets se situe près de la mairie pour faciliter le ramassage des déjections.

◆ dégradations

Notre joli village, fréquenté par de nombreux touristes étrangers, a été le théâtre d'une série de dégradations. En effet, de nombreuses vasques ont été brisées et des fleurs arrachées ainsi que des bancs renversés. Bien triste paysage pour l'équipe municipale qui s'occupe du fleurissement de la commune en faisant preuve de créativité et d'originalité. Belle preuve de bêtise et de mépris du travail d'autrui.



◆ Abandon d'ordures hors zone de dépôt

Nous avons malheureusement constaté à nouveau que certaines personnes déposent leurs ordures à côté des conteneurs. Nous vous rappelons que ce comportement est une infraction et peut faire l'objet d'un procès-verbal dressé par les autorités judiciaires.

Toutes sortes d'ordures jetées à divers endroits non appropriés ont dû être évacuées par les ouvriers communaux et, de ce fait, augmentent les dépenses de la commune.



◆ Abandon de déchets verts dans la forêt

Il vous est rappelé qu'il est formellement interdit de déposer des déchets de quelque type que ce soit sur un terrain sans l'autorisation de son propriétaire.

Il a été constaté de nombreux dépôts de déchets constitués principalement de tontes de pelouses et autres déchets verts dans la forêt à proximité du quartier des Oiseaux.

Cette forêt est la forêt domaniale de Languimberg qui appartient à l'Etat et qui fait partie du domaine privé de celui-ci. Or, l'Etat, de même que tout autre propriétaire, n'autorise pas de dépôt de déchets de quelque type que ce soit sur sa propriété.

Ces déchets verts sont en effet susceptibles d'entraîner des modifications de biotopes et l'installation de plantes invasives en milieu naturel. Cela serait désastreux pour votre environnement immédiat, fragile et riche de diversité floristique et faunistique.

La Commune de Rhodes attire votre attention sur les sanctions suivantes que les personnes, auteurs de ces dépôts encourrent :

- Sanctions pénales : 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (artL. L 541-3 du Code de l'Environnement)
- Sanctions administratives (art L. L 541-46 du Code de l'Environnement) à partir du moment où la personne auteur du dépôt n'a pas obtempéré à une mise en demeure faite par la Commune de supprimer le dépôt qu'elle a effectué :
 - Exécution des opérations de suppression du dépôt à ses frais
 - Astreinte pouvant aller jusqu'à 1 500 € par jour jusqu'à la suppression du dépôt
 - Paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 €.

Plutôt que de déposer des déchets verts comme de simples déchets, la Commune vous conseille d'en tirer profit sur votre propriété en utilisant les possibilités de réutilisation que sont le compost, le paillage de vos arbres ou encore le mulching.



Invasion de stratiotes

Cet été un vent violent s'était levé sur l'étang du Stock, entraînant un gigantesque mouvement d'eau et une quantité impressionnante de plantes aquatiques est venue s'échouer au port de plaisance de la société European Nautic à Rhodes. Ce qui a eu pour conséquence de bloquer toutes activités.

Ces plantes aquatiques sont appelées stratiotes et en cette saison elles flottent sans attache au sol.

Cette stratiote envahit progressivement toutes les rives du Grand Stock et occasionne un désagrément important aux touristes venus passer leurs week-ends et vacances à Rhodes et environs.

Un recensement des zones de prolifération de la stratiote par un prestataire est en cours et suivi par VNF (Voies Navigables de France) pour remédier à ce problème.



Brioche de l'amitié

Le personnel communal a arpenté le village pour une bonne cause : la vente des brioches de l'amitié ! Leur déplacement n'a pas été vain puisqu'une somme de 85 € a été reversée à l'Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Région de Sarrebourg (A.P.E.I.). Merci à tous pour votre générosité.

Syndicat d'Initiative et camping

Le mot de la Présidente,

Faisons une rétrospective de l'année 2015, malgré les mauvaises conditions climatiques en début de saison, l'année 2015 fut économiquement bonne.

Au camping, nous pouvons mettre à notre actif les réalisations suivantes :

- Motorisation du portail
- Création d'une nouvelle mise à l'eau



- Insertion paysagère (plantation d'herbacées sur le camping), merci aux bénévoles



En ce qui concerne les manifestations festives, nous avons organisé, pour la 1^{ère} fois, des puces nautiques. Cette manifestation entre tout à fait dans le contexte de l'étang du Stock.

Ce ne fut pas une grande réussite financière, mais la manifestation fut sympathique, bon enfant avec divers exposants (articles de pêche, articles maritimes et quelques bateaux furent vendus à cette occasion).

Conjointement avec la Mairie de Rhodes, nous avons organisé la traditionnelle Fête de l'eau.

Le temps étant de la partie, la manifestation fût une réussite et le feu d'artifice très apprécié. Le feu d'artifice était financé par la commune avec le soutien des partenaires suivants : Domaine les Bachats, Boulangerie Krebs Bourdonnay, Laplace Electricité Sarrebourg, Parc Animalier de Sainte-Croix, Restaurant European Nautic, Restaurant Chez Michèle Languimberg, Restaurant les Paquis, Weibel Création, l'association des Bachats, les associations APTT et SYR.

N'oublions pas les pâtisseries de ce jour qui nous ont permis de proposer un choix de gâteaux et tartes varié.

Nous adressons un grand merci à ces partenaires.

Pour 2016, nous n'avons pas de gros investissement de prévu.

La Fête de l'eau avec feu d'artifice aura lieu le samedi 02 juillet.

Le Syndicat d'Initiative fait appel à toutes les bonnes volontés, si vous souhaitez nous rejoindre afin de nous donner un « coup de main » lors de cette manifestation, vous êtes les bienvenus.

La Présidente, Michèle Bouton

Contact :
Michèle BOUTON 06 70 93 40 92
Mail : sirhodes57810@laposte.net

Parc animalier de Sainte-Croix

Imaginez 120 hectares de nature dans la campagne mosellane. Imaginez, sur ces 120 hectares, les plus grands mammifères sauvages de nos forêts se promenant librement. Imaginez ours, loups, lynx s'offrant à vos regards. Imaginez une ferme où de nombreuses races menacées répondent à vos caresses... Sainte-Croix, c'est tout cela !

Le Parc Animalier de Sainte-Croix vous emmène à la rencontre de plus de 1 500 animaux issus de 130 espèces vivant en semi-liberté.

En 1980, Liliane et Gérard SINGER s'engagent un pari fou : transformer leurs terres en un Parc de vision. Sans aucun appui, personne ne croyant en la préservation des espèces de faune européennes, le Parc voit ainsi le jour.

Ce concept est le fruit d'un constat simple : les enfants, mais aussi les adultes, connaissent parfois mieux les animaux exotiques tels que les girafes, éléphants, zèbres... que les animaux de nos forêts.

Le Parc a été créé pour rétablir l'équilibre et montrer la faune qui nous entoure. Toutefois, certains animaux ne sont pas originaires de notre continent, mais la raison de leur présence est historique (les rats laveurs importés des USA après la seconde guerre mondiale), pédagogique (comparaison entre les différentes meutes de loups) ou la traduction d'un engagement à présenter des

espèces emblématiques de la biodiversité mondiale et menacées (les lémuriens, les pandas roux).

Tout au long de la saison, vous pourrez profiter des animations Nature, des présentations et repas d'animaux en public, des spectacles vivants et des visites commentées en petit train pour apprendre à mieux connaître la Nature qui nous entoure, de manière ludique et pédagogique.

L'année 2015 a été riche en émotion pour le Parc Animalier de Sainte-Croix puisqu'en plus de fêter ses 35 ans d'existence, il a battu des records de fréquentation avec plus de 310 000 visiteurs. Cette année anniversaire a également été marquée par l'arrivée de nombreux nouveaux pensionnaires : une nouvelle meute de loups blancs arctiques, quatre renards polaires et d'adorables pandas roux.

En 2016, le Parc continue sur sa lancée en vous proposant de découvrir un animal hors du commun méconnu du grand public : le glouton ! Vous pourrez aussi apprécier la nouvelle espèce de lémuriens : les varis noirs et blancs qui ont élu domicile sur l'île aux lémuriens. Cette année le Parc regorge de nouveautés, vous pourrez ainsi découvrir de nouveaux spectacles, un film pédagogique sur le loup, une nouvelle version du parcours pieds-nus, des vaches à traire (des fausses bien sûr !) ... De quoi se régaler toute l'année !



Les 35 ans du Parc de Sainte-Croix

Club de voile et de bateau (SYR)

Le club de voile et de bateau de Rhodes fut créé en 1961 à Rentrisch près de St Ingbert par quelques passionnés de voiles, qui rêvaient d'un petit port et d'un petit club.

Notre port se situe à Rhodes (France) et dispose de 68 mouillages et d'une rampe de mise à l'eau avec une grue de 2 tonnes. Pour la réservation de la grue votre interlocuteur privilégié est le responsable du port Monsieur Jürgen BECKER (+4917623281082).

Nous nous considérons comme un centre international de formation de voile pour tous les âges avec une spécialisation pour les jeunes.

Aussi, en 2015 dans notre section « jeunes », nous avons pu compter plus de 40 licenciés (enfants et adolescents).

Nouveau comité directeur depuis 2015

En 2015, un nouveau comité directeur fut voté. Nous adressons tous nos remerciements à Stephan KIEFER, Wolfgang LEHMANN, Marlies LEHMANN, Horst MAYER et Paul BAKES qui ont quitté le comité après de nombreuses années. En marge de leur activité professionnelle durant des années, ils se sont pleinement investis dans les différents domaines du club de voile et de bateau de Rhodes-Saarbrück et par conséquent ont mérité tous nos remerciements et toute notre reconnaissance.

Le nouveau comité directeur se compose de :

- le Président Peter TEICH
- le vice-président Michael WEIGEL

- le trésorier Thorsten BACKES
- le responsable de la jeunesse Dominic KIEFER
- le responsable du port Jürgen BECKER
- la gérante du clubhouse Beate BECKER
- le responsable des bateaux Alfred NEISIUS
- le responsable des régates Thorsten FLEMMING
- la secrétaire (par interim) Uwe PERREY

Régates

En 2015, 6 courses ont été organisées avec une moyenne de 12 bateaux participants. En raison du faible niveau d'eau, la dernière régata a malheureusement dû être annulée.



La formation des jeunes

Nous nous considérons comme un centre international de formation de voile pour tous les âges avec une spécialisation pour les jeunes. En 2015, dans notre section « jeunes » nous avons pu compter sur plus de 40 licenciés d'enfants et d'adolescents. Un samedi par mois s'est déroulé un entraînement pour tous ces licenciés. Dans ces moments là, sur Orpi et Laser, ils n'ont pas seulement retrouvé des amis, mais ils ont aussi appris à s'améliorer et à tirer des bords.

De plus, nous leurs avons enseigné la pratique des régates (démarrer, tourner, empanner, croiser), la

maîtrise des bateaux, les conditions de vent, les différents caps et beaucoup d'autres chose. L'amusement est toujours au premier plan.

Perspective pour 2016

Beaucoup de régates seront également organisées en 2016. Comme auparavant, une attention particulière sera apportée à la formation des enfants et des adolescents et sera améliorée.

En été, probablement le 23 juillet 2016, nous prévoyons notre première fête du port franco-allemand. Pour ce faire, nous avons commencé les discussions quant à l'organisation de cette fête.

Nous nous réjouissons déjà de la participation de la population et espérons être en mesure d'offrir un programme intéressant pour tous les âges.



Vous trouverez plus d'information sur notre site /

<http://www.segelclub-syr.de>

Je vous souhaite à tous un bon moment et toujours de l'eau de la largeur d'une main sous la quille.

Salutations sportives.

Peter Teich

1. Vorsitzender

Segel und Yachtclub Rhodes-Saarbrücken e.V.



Nos aînés à l'honneur

Cette année encore nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année ; cette fois-ci le repas s'est tenu le 15 novembre 2015 au restaurant European Nautic.

Après une minute de silence pour honorer la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre 2015, le Maire a remercié les convives d'être venus si nombreux à ce repas qui met à l'honneur les aînés de la commune. Nous avons également eu le plaisir de partager ce moment avec

Monsieur le Curé Jean-Marie GLANC.

Puis le premier magistrat a fait l'inventaire des réalisations faites dans la commune en 2015. Il a aussi cité les employés municipaux, la secrétaire de mairie, la présidente du camping, les adjoints ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement et leur efficacité. Puis l'assemblée a eu le plaisir d'accueillir les conseillers départementaux Madame Christine HERZOG et Monsieur Bernard SIMON.



Tennis Club Rhodésien

A la suite du décès du Président du Tennis Club Rhodésien, Monsieur Claude BOYON, certains membres du Club souhaitent poursuivre l'activité du Club.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour information la cotisation annuelle s'élève à :

- 120 € individuel
- 160 € couple
- 70 € étudiant/enfant

Contacts :	Monsieur Daniel PERRIN, Président	06 76 78 41 91
	Monsieur Laurent SINGER, Trésorier	06 08 90 02 64
	Mairie	03 87 03 92 20

Etat civil

Naissances

- 01^{er} février 2015 Valentin, Christian, Bernard MIDON, né à Sarrebourg (Moselle), fils de François-Xavier MIDON et de Sophia CONSTANS.
- 10 mars 2015 : Ethan FELTIN, né à Sarrebourg (Moselle), fils de Loïc FELTIN et de Marion KLEIN
- 12 novembre 2015 Achille, Michel, Joseph WECKER FRITSCH, né à Sarrebourg (Moselle), fils de Marcel FRITSCH et de Anne WECKER.

Décès

- 02 août 2015 : Milan BAGI domicilié à Liptovsky Mikulas (Slovaquie)
- 13 janvier 2016 : Paulette, Suzanne LEBLANC décédée à Sarrebourg (Moselle) dans sa 78^{ème} année.
- 30 janvier 2016 : Claude, Jean, Charles BOYON décédé à Sarrebourg (Moselle) dans sa 64^{ème} année.
- 25 avril 2016 : Isabelle, Eliane, Pierre CORRE épouse BENABID décédée à Nancy (Meurthe-et-Moselle) dans sa 54^{ème} année.
- 06 mai 2016 : Achille, Michel, Joseph WECKER FRITSCH décédé à Dolving (Moselle).

Information du pôle déchets

Il est à noter que la déchèterie la plus proche de Rhodes se situe à Berthelming.



La récupération est interdite !
Les objets donnés en réemploi sont la propriété de l'association Assajuco-Emmaüs.

Réseau des déchèteries

Horaires d'ouverture

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
► BERTHELMING Zone artisanale	9h - 12h		14h - 18h	14h - 18h		9h - 12h 13h - 18h
► DABO Neustadtmuhle	14h - 18h		9h - 12h		14h - 18h	9h - 12h 13h - 18h
► NITTING Rue ancienne gare		9h - 12h	14h - 18h		14h - 18h	9h - 12h 13h - 18h
► MITTELBRONN Route de Kourtzerode		9h - 12h 13h - 18h		9h - 12h 13h - 18h		9h - 12h 13h - 18h
► SARREBOURG Route de Réding	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h
► TROISFONTAINES Route de Hartzviller	14h - 18h	14h - 18h		9h - 12h		9h - 12h 13h - 18h
► MOUSSEY Avenue Tomas Bata	14h - 18h		9h - 12h		14h - 18h	9h - 12h 13h - 18h
► DIEUZE Route de Loudrefing Uniquement pour Azoudange, Fribourg, Guermange, Assenoncourt sur présentation du badge	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h		9h - 12h 14h - 17h	Du 01/04 au 31/10 : 8h - 12h 14h - 18h Du 01/11 au 31/03 : 9h - 12h30 13h - 17h

PÉRIODE D'HIVER (1/11 au 28/02), concerne toutes les déchèteries hormis Dieuze
Fermeture à 17h

Création graphique : Laurence Schluth
ylybun@yahoo.fr
<http://ylybun.canalblog.com>

Renseignements utiles

MAIRIE

29 rue de l'Étang
57810 RHODES

☎ 03 87 03 92 20

Courriel :

mairie.rhces@wanadoo.fr
www.rhodes57.fr

Horaires d'ouverture

Mardi ⇒ 14h-17h

Vendredi pair ⇒ 17h-19h

Samedi pair ⇒ 10h-11h30

Service technique en cas
d'urgence

☎ 06 82 38 71 02

SYNDICAT D'INITIATIVE

Présidente :

Michèle BOUTON

☎ 06 70 93 40 92

sirhodes57810@laposte.net

TENNIS CLUB

Daniel PERRIN

☎ 06 76 78 41 91

Laurent SINGER

☎ 06 08 90 02 64

CONSEIL DE FABRIQUE

Présidente :

Simone WEIBEL

☎ 03 87 03 93 09

NUMÉROS UTILES

URGENCES

SAMU

☎ 15

Pompiers

☎ 18

Toutes urgences

☎ 112

SMS ou FAX

☎ 114

Centre antipoison

☎ 03 83 32 36 36

Gendarmerie

☎ 17

Hôpital Saint Nicolas

25 avenue du Général de
Gaulle

57400 SARREBOURG

☎ 03 87 23 24 25

DÉPANNAGES

Dépannage électricité

☎ 09 726 750 57

Orange

☎ 10 13

SOCIAL

Pôle emploi de Sarrebourg

☎ 39 49

Assistante sociale Sarrebourg

☎ 03 87 03 09 11

CLIC Sarrebourg (Centre
Local d'Information et de
Coordination – gérontologie,
éducation thérapeutique du
patient, addictologie,
tabacologie))

☎ 03 87 25 36 63

SPA

Route de Réding

57400 Sarrebourg

☎ 03 87 03 53 14

ADMINISTRATIF

Renseignements
administratifs

☎ 39 39

Sous-Préfecture de
Sarrebourg

☎ 03 87 25 74 40

Trésorerie

☎ 03 87 23 72 00

Hôtel des Impôts

☎ 03 87 23 29 00

Centre des Impôts fonciers

☎ 03 87 23 49 50

Caisse Primaire d'Assurance
Maladie (CPAM) de

Sarrebourg

☎ 36 46

Syndicat des Eaux Fribourg

☎ 03 87 03 97 61

En cas d'urgence

☎ 06 08 69 47 63

CCES

Communauté de Communes
de l'Étang du Stock

Assainissement

☎ 03 87 03 13 03

PÔLE DÉCHETS

☎ 0800 807 018

Site internet :

www.pays-sarrebourg.fr

Images insolites



De la montagne à l'étang du Stock, à vitesse escargot....

Des campeurs suisses se déplaçant au moyen de rutilants tracteurs de collection.



Un dragon sur le Stock !

Un bateau-dragon en forme de pirogue composé de 16 pagayeurs et d'un barreur.